St. ANDRÉ des EAUX

BULLETIN MUNICIPAL

N°16

JUILLET 1991

STATUE STE MADELEINE exposée au Château de la Roche Jagu

Sainte Marie-Madeleine

1re moitié XVIe siècle.

Statue, calcaire polychrome. H. 115 ; l. 50 ; pr. 23.
Sources : Inventaire général Bretagne (1985) ; Arch. dép. Côtes-d'Armor, série J., fonds Frotier de la Messelière, dessin du 9 juillet 1913.
Œuvres en rapport :
Saint-André-des-Eaux, église Saint-André : statue de saint Jean.
M.H. 28-7-1966.

La statue de Marie-Madeleine provient de la chapelle Notre-Dame de Fontebon dépendant du manoir du Besso à Saint-André-des-Eaux.
Cette chapelle est aujourd'hui totalement ruinée, le manoir conservant encore quelques beaux restes.
Dans l'église, Marie-Madeleine est associée à une statue de saint Jean taillée dans le même matériau et de dimensions équivalentes : ces deux statues faisaient partie d'un groupe de la Mise au Tombeau où Marie-Madeleine est traditionnellement représentée ; la position de sa main, et celle de saint Jean, tournée vers le bas, est sans équivoque : il s'agit de la scène du Saint-Sépulcre dont les représentations sculptées en ronde-bosse se multiplient aux XVe et XVIe siècles.
En Bretagne, le groupe, sculpté en ronde-bosse ou en relief, est plus fréquent dans les Côtes-d'Armor et dans le Finistère Nord.
Du point de vue du style, la statue de Marie-Madeleine est ambigüe : l'allure générale est massive, les proportions sont courtes, la position est statique mais sans raideur, un léger hanchement venant assouplir la composition.
Cette tranquillité de l'attitude contraste fortement avec le costume, franchement exubérant, qui est un véritable costume de théâtre, comme il est habituel dans la représentation de l'ancienne courtisane qu'avait été Marie-Madeleine.
Un autre détail va dans le même sens de l'exubérance, c'est le souffle qui anime les plis de la robe et les pans de la ceinture, souffle incohérent du reste puisqu'il perturbe différemment la robe et la ceinture, l'une vers la droite, l'autre vers la gauche, tout en épargnant la grande retombée du bras gauche ; incohérent aussi le changement d'axe des appuis au sol et des épaules, auquel correspond le regard de la sainte, détourné de la scène qu'elle montre de la main.
Ces caractères stylistiques sont à vrai dire fort peu bretons et évoquent, comme le suggérait a priori le matériau, soit une œuvre étrangère, soit une copie par un sculpteur au talent mesuré, et on pense alors à des modèles flamands largement diffusés par la gravure. L'hypothèse d'une copie est confortée par l'inadéquation manifeste entre le caractère savant du costume, jusque dans ses moindres détails comme les médaillons figurés de la coiffure, et la relative lourdeur de l'exécution.

Saint-André-des-Eaux, église Saint-André
J.-P. D.

Saint-André-des-Eaux

LE MOT DU MAIRE

La statue présentée, sur la première page de ce bulletin, municipal représentant, " Sainte-Madeleine " est actuellement exposée au chateau de la Roche-Jagu dans le cadre d'une magnifique exposition "Trésors secrets des Côtes d'Armor ".

Un an après l'exposition du chateau de Shalaburg en Autriche, ou le bras de St André fut très remarqué, notre petite commune qui n'a que 207 habitants peut s'honorer de posséder un patrimoine artistique et une richesse culturelle exceptionnelle, que beaucoup de grandes villes nouvelles n'ont pas. C'est sans doute pour cette raison, que notre époque est en quête de ces racines, dans les grandes banlieues particulièrement.

Aussi, espérons que cette exposition puisse provoquer notamment, chez les plus jeunes de se lancer à la découverte admirative et combien éclairante de ce patrimoine d'une très riche signification historique.

Cette magnifique exposition du département des Côtes-d'Armor qui se range parmis " les plus riches de France " 120 objets et documents y sont sélectionnés, provenant de 70 communes et de collections particulières illustre un millénaire d'histoire et de création artistique, depuis le haut moyen-âge jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Je souhaite, que beaucoup puisse là visiter, je propose aux responsables des associations de la commune, qu'ils se concertent afin d'organiser ensemble un déplacement à la Roche-Jagu au cours de cet été pour la visite de cette exposition.

Robert NOGUES

INFORMATIONS

Interdiction d'épandage.

"L'épandage est interdit du 15 novembre au 31 janvier. Cette période d'interdiction pourra être prolongée par arrêté préfectoral en fonction des données climatiques. Durant cette période, l'épandage des fumiers de bovins ou des produits assimilables (fumiers de porcs, matières stercoraires) est toléré sous réserve d'un enfouissement dans la demi-journée. Pour l'application de cette prescription, les litières et fientes de volailles ne sont pas assimilées à des fumiers.

En juillet et août, l'épandage est interdit les vendredi, samedi, dimanche et lundi, les 14 juillet et 15 août ainsi qu'au cours des deux jours qui précèdent et qui suivent ces jours fériés. l'enfouissement doit avoir lieu dans la demi-journée.

En dehors de ces deux périodes, l'épandage est également interdit les samedi et dimanche".

A compter du 1er juin 1991, les prescriptions applicables aux établissements de vente, de transit, de soins ou d'élevage renfermant des bovins à l'engrais, des porcs, des lapins ou des volailles et soumis à déclaration sous les rubriques 58-1°, 58-2°, 58-5°, et 58-6° de la nomenclature des installations classées sont complétées comme suit :

"En dehors des périodes d'interdiction déjà fixées (15 novembre - 31 janvier et partie des mois de juillet et août), tout épandage est interdit les samedi et dimanche.

Délivrance des cartes grises

A compter du 8 Avril, la délivrance des cartes grises et toutes les opérations annexes y étant liées s'effectuent à la Sous-Préfecture pour toutes les personnes étant domiciliées dans le ressort de l'arrondissement.

Vous pouvez vous présenter :

- de 9 H 30 à 12 H et de 14 H à 16 H du lundi au vendredi
- de 8 H 30 à 9 H 30, les mêmes jours pour les professionnels, lesquels peuvent récupérer les documents souhaités dans les 48 Heures.

Délivrance, visa et validation du permis de chasser - Campagne 1991-1992.

- Redevance cynégétique nationale : 710 F.
- Redevance cynégétique départementale : 139 F.
- Redevance cynégétique gibier d'eau : 55 F.

Le droit de timbre perçu au profit de l'Etat pour le visa du permis de chasser est désormais fixé à 48 F., (article 42 de la loi de finances pour 1991). La taxe perçue au profit des communes fixée à 22 F , demeure inchangée

La taxe fédérale est portée à 220 F.

VISA et VALIDATION NATIONALE :

- 710 F redevance cynégétique)
- 48 F Etat (Percepteur
- 22 F commune
- 220 F fédération Crédit Agricole

TOTAL 1 000 F

VISA et VALIDATION DEPARTEMENTALE

- 139 F redevance cynégétique)
- 48 F Etat (Percepteur
- 22 F commune
- 220 F fédération Crédit Agricole

TOTAL 429 F

DEUX ou PLUSIEURS DEPARTEMENTS (demande de visa et de validation faites simultanément)

429 F validation départementale	+	139 F complémentaire départementale (par département)	+	220F timbre fiscal supplémentaire (par département) (pas nécessairement le même tarif dans tous les départements)

COMPLEMENTAIRE GIBIER D'EAU

- Nationale	:	1 000 F	+	55 F	=	1 055 F
- Départementale	:	429 F	+	55 F	=	484 F

COMPLEMENTAIRE NATIONALE

571 F (1 000 F - 429 F)

* *
*

Le coût du permis de chasser (lors d'une première délivrance) est désormais de 122 F et celui du duplicata de 62 F.

* *
*

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
DES COTES-D'ARMOR

Le Ministre délégué chargé du Budget a indiqué que les dates limites de paiement des taxes foncières et d'habitation pouvaient être modifiées en 1991, afin d'alléger la charge incombant à l'Etat au titre des avances mensuelles de recettes versées aux collectivités locales.

Cette année, dans le département, ces dates seront les suivantes :

- Taxes foncières : 15/10/91
- Taxe d'habitation : 15/11/91
  ou 15/12/91

REVISION GENERALE DES EVALUATIONS CADASTRALES 1991-1992

CLASSIFICATION DEPARTEMENTALE

SOUS-GROUPES DE CULTURE OU DE PROPRIETES DU DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR ARRETES PAR LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES EVALUATIONS CADASTRALES DANS SA SEANCE DU 21 MAI 1991

Groupe 1 : Terres de cultures et d'élevage

- **Sous-groupe** *des terres de polyculture ou d'élevage.*

Groupe 2 : Lacs, étangs, mares, abreuvoirs, fontaines et autres surfaces aquatiques, canaux non navigables et dépendances, salins et marais salants

- **Sous-groupe** *des eaux diverses*

Groupe 4 : Vergers et cultures fruitières d'arbres et d'arbustes

- **Sous-groupe** *des vergers à fruits à cidre*
- **Sous-groupe** *des vergers à fruits de cueillette*
- **Sous-groupe** *des vergers divers*

Groupe 5 : Bois, aulnaies, saussaies, oseraies et autres surfaces boisées

- **Sous-groupe** *des futaies feuillues*
- **Sous-groupe** *des futaies mixtes*
- **Sous-groupe** *des futaies résineuses*
- **Sous-groupe** *des taillis sous futaies*
- **Sous-groupe** *des taillis simples*
- **Sous-groupe** *des peupleraies*
- **Sous-groupe** *des oseraies*

AGRESTE

LA STATISTIQUE AGRICOLE

5 Côtes d'Armor

RESULTATS 1990

MEMENTO AGRICOLE ET RURAL

1991

RÉPARTITION DU TERRITOIRE 1990 (en ha)

CEREALES	123 500	OLEAGINEUX	14 100
dt blé	66 700	POMMES DE TERRE	4 600
dt orge	31 400	dt plants	400
dt avoine	8 000	dt primeurs	2 300
dt maïs grain	15 000	SURF. FOURRAGERES	316 500
dt mélanges	1 000	dt plantes sarclées	5 500
dt autres	1 400	dt prairies cultivées	141 000
Lég. PL. CHAMP	12 100	dt S.T.H.	62 000
MARAICHAGE	300	dt maïs fourrage	95 000
POIS PROTEAG.	13 000	AUTRES DIVERS	6 400

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE : 490 500

Peuplerales	:	1 500
Superficies boisées	:	80 300
Territoire agricole non cultivé	:	37 000
Eaux intérieures	:	9 214
Territoire non agricole	:	81 108

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT: 699 622

CÉRÉALES

Production et collecte (campagne 1990 - 1991)

Tonnes	Blé	Orge	Avoine	Maïs
Production	454 240	159 430	40 180	88 500
Collecte	300 000	49 500	15 000	50 000

CHEPTEL (effectifs au 31 - 12 - 1990 en têtes)

Total bovins	649 000	Total ovins	49 700
dt vaches	267 000	dt brebis	34 000
Chevaux	4 650	Lapines mères	85 000
Total porcins	2 230 000	* Poules, poulettes	16 460 000
dt truies mères	205 000	Poulets de chair	15 280 000
Total caprins	4 460	Dindes, dindons	3 010 000

* v c. reproductrices

QUELQUES DONNEES

SITUATION GÉNÉRALE

4 arrondissements
52 cantons
372 communes dont 330 rurales (INSEE)
5 régions agricoles

POPULATION (INSEE)

Milliers	RGP 1975	RGP 1982	RGP 1990
légale	525 556	538 869	538 483
active	202 410	222 640	///

DONNEES CLIMATOLOGIQUES

STATIONS	Pluviométrie (mm) 1990	Pluviométrie (mm) Moyenne	Températures (moyenne) Mini	Températures (moyenne) Maxi
ROSTRENEN	994	1 004	6.6	13.9
BREHAT	751	738	9.1	14.0
SAINT-BRIEUC	710	654	6.5	13.9
MERDRIGNAC	769	836	5.6	15.1

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Nb. d'expl. selon la taille en S.A. Utilisée (source RGA et structure 1990)

ha	1970	1979	1988	1990
- de 5	12 129	7 910	5 779	5 050
5 - 10	6 411	4 106	2 457	1 761
10 - 20	12 838	8 114	4 795	3 420
20 - 30	6 272	6 308	4 820	3 988
30 - 40	1 718	2 845	3 196	3 051
40 - 50	451	908	1 502	1 735
50 et +	178	486	1 056	1 618
Total	39 997	30 677	23 605	20 623

CONTROLE LAITIER (bovins)

	1980	1985	1989	1990
Nombre d'étables	3 067	3 530	3 807	3 923
Nombre de vaches	101 522	128 310	123 356	126 187
Moyenne vache/étable	33.1	36.3	32.4	32.2
Moyenne lait/vache kg*	4 794	5 607	6 547	6 836

*lactations brutes terminées

PRODUCTION LAITIERE (bovins)

année civile	1983	1989	1990
Nombre de livreurs	16 773	10 640	9 625
Livraisons totales (1 000 hl)	14 024	12 123	12 423
Collectes entreprises du départ.	10 198	8 861	9 021
Production totale (1 000 hl)	15 170	13 848	14 008
Taux butyreux moyen	40.6	41.7	42.0
Teneur en matière protéique	32.6	31.8	32.1
Rendement moyen VL/an hl	43.53	49.77	52.95

PRODUCTION DE VIANDE 1990

	Production totale Têtes	Production totale T. net	Activité des abattoirs Têtes	Activité des abattoirs T. net
Gros bovins	125 000	40 478	211 102	72 018
Veaux	208 000	25 022	205 327	24 781
Ovins	52 000	926	99 487	1 916
Porcs	3 520 000	300 934	2 271 967	196 328
Poules, poulets	105 030 000	120 852	38 824 000	46 808
Dindes, dindons	7 415 000	42 045	13 610 000	80 868
Pintades	1 720 000	1 995	2 502 000	2 909

Production d'oeufs de consommation: 2 430 000 000

MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN
POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ans

CURRICULUM VITAE

NOM : *MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN*

PRENOM : *Pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans*

ADRESSE : *Jardin anglais*
12, rue Chauffepieds
22100 DINAN

Tél. : *96.85.32.67*
Télécopie : *96.85.44.38*

AGE : *1 an* (née le 01.05.90)

FORMATION : *Equipe formée de 8 accueillants disponibles*

FONCTION : *Accueille*
Ecoute
Informe
Oriente

Tous les jeunes demandeurs d'emploi agés de 16 à 25 ans

Au sujet de : *l'emploi*
la formation
la santé
le logement
les loisirs
le transport
...

EXPERIENCES : *En 1990, la Mission Locale a reçu environ 900 jeunes de l'arrondissement de DINAN et parmi eux des jeunes de votre commune.*
400 ont pu bénéficier ainsi d'une formation professionnelle avec pour but de les aider à trouver du travail tout en élevant leur niveau de connaissances. Les autres ont profité de multiples informations leur permettant de les guider dans leurs démarches et parfois d'accéder directement à l'emploi.

ACTIVITES EXTRA PROFESSIONNELLES :
(menées avec les partenaires)

Edition d'un guide santé à l'étude.
Etude d'une "carte sport" facilitant l'accès des jeunes aux pratiques sportives et culturelles.

TEMOIGNAGES : Françoise M

"Je suis venue à la Mission Locale la première fois en mai 90. Je ne savais plus du tout quoi faire à l'époque. Je venais de finir mon TUC aide maternelle.
J'avais arrêté l'école en 3ème. La Mission Locale m'a proposé un stage d'orientation dans le cadre du Crédit-Formation-Individualisé. Après 3 mois, j'avais deux idées en tête : conducteur ambulancier et l'agro-alimentaire. Après 3 semaines de réflexion, j'ai repris contact avec avec mon correspondant de suivi pour faire le point et je me suis décidée à suivre une formation en agro-alimentaire. Ça m'a permis d'apprendre le métier et de trouver un contrat de qualification dans une biscuiterie".

Michel 19 ans

"En septembre 1990, un conseiller professionnel de l'A.N.P.E. m'a conseillé de prendre un rendez-vous avec la Mission Locale. J'avais raté mon C.A.P. de mécanicien auto et je ne trouvais pas de travail. Le conseiller de la Mission Locale m'a aidé à mieux construire mon projet professionnel et je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas que la mécanique auto qui m'intéressait. J'avais la possibilité de repasser mon C.A.P., mais j'ai préféré entrer tout de suite dans la vie active. J'ai été pris en S.I.V.P. dans une exploitation agricole, j'ai choisi de faire ça pour voir si ça me plaisait vraiment de travailler toujours dehors et de m'occuper du matériel agricole. Mon S.I.V.P. a duré 6 mois et comme ça marchait bien, le patron a décidé de m'embaucher...".

DISPONIBILITE :

Nous sommes prêts à vous rencontrer à la Mission Locale ou dans votre commune.

Consciente de l'importance des actions de la Mission Locale, votre commune nous aide financièrement.
Nom du référent :

SERVICE LOGEMENT

Pour les Jeunes

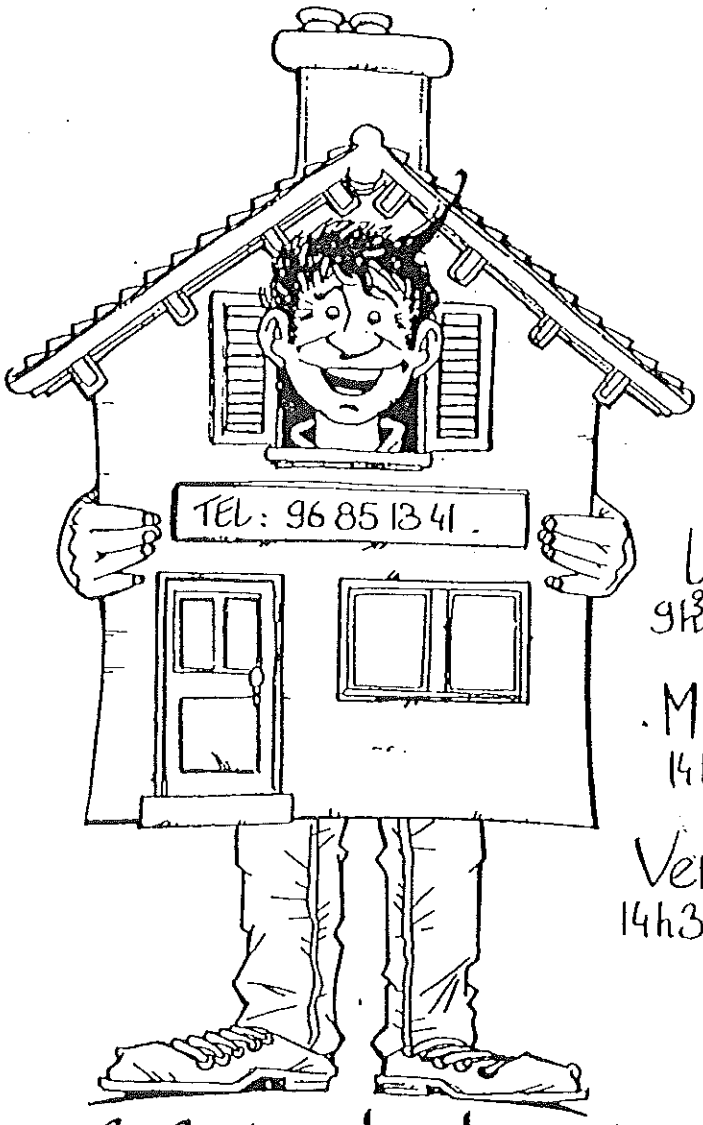

Lundi
9h30 à 12h30

Mardi
14h 18h

Vendredi
14h30 _ 18h30

3 Route de dinard
22 100 dinan

Le service logement est géré par l'association " Comité local pour le Logement Autonome des Jeunes ". Il s'adresse aux jeunes de 17 à 30 ans .

Vous êtes à la recherche d'un hebergement sur Dinan ou ses environs :

- à quels organismes vous adresser?
- quelles sont les charges locatives ?
- votre budget correspond t-il à vos souhaits ?
- avez-vous droit à des aides financières ?
- quelles sont les démarches à effectuer avant de rentrer dans un appartement ?
- l'assurance logement est-elle obligatoire ?
- pourquoi un état des lieux ?
- qu'est-ce qu'un bail ?
- quels sont les droits et les devoirs de locataires ?

Toutes ces questions sont importantes .

Le service logement vous permet d'y répondre et vous aide à effectuer vos démarches .

Le service logement vous propose :

- une gamme de logements en collaboration avec les agences de Dinan notamment .
- une aide à la constitution des dossiers d'allocation logement (AL) ou d'aide personnalisée au logement (APL) .
- une orientation vers des logements adaptés à vos souhaits et à vos ressources .
- une aide à la gestion de votre budget avec la prise en compte de toutes charges liées au logement .
- une information sur les assurances responsabilité civile .
- du prêt de matériel pour rénover votre logement .

- ETC....

MOIS DE MAI 1991

Le résumé du temps

MOIS SEC

• L'un des mois de mai les plus secs, avec localement moins de 10 mm de pluie.

• Déficit de 40 à 80 %, voire plus sur le Sud-Finistère (Bénodet 3,3 mm, soit 95 % de déficit).

• Faibles pluies :
du 1er au 7, le 14 et plus localement aux environs du 20.

• Pertes importantes par évapotranspiration dans la 3e décade.

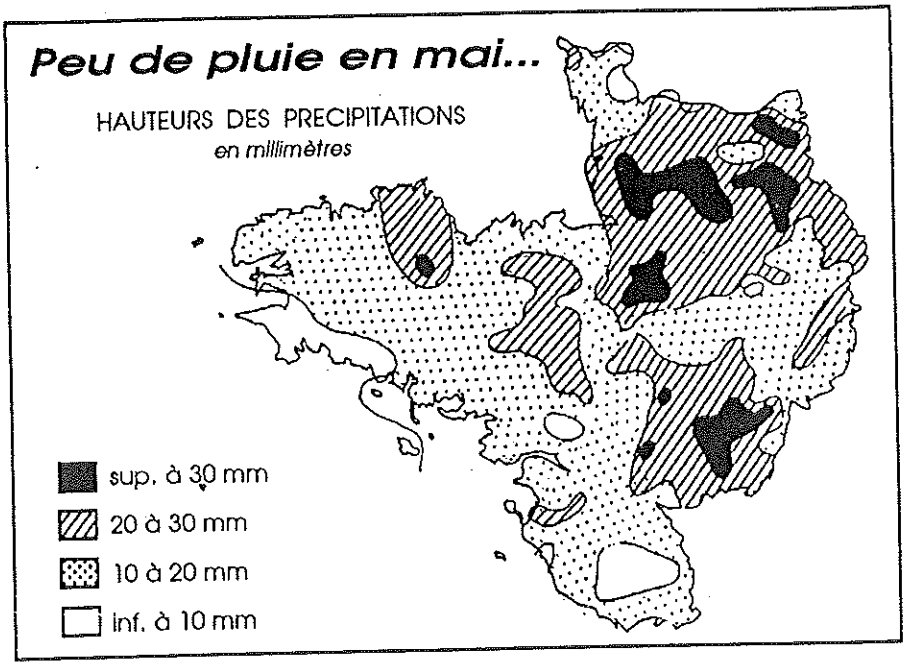

DIX PREMIERS JOURS DE MAI FROIDS

Le froid de la fin avril s'est poursuivi durant la première décade de mai.

A Rennes les températures minimales n'ont pas été basses, 6° en moyenne, la normale étant de 7°.

Le manque de chaleur s'est surtout fait ressentir au cours des après-midi et la moyenne des températures maximales n'est que de 12°3.

C'est la valeur la plus faible depuis 1946. La normale étant de 16°8.

Il va sans dire que l'insolation a été faible : 43 heures de soleil en dix jours. Il y a eu pire, 35 heures avec beaucoup de pluie durant les dix premiers jours de mai 1981.

Il y a eu mieux, 112 heures en mai 1987. Qui s'en souvient ?

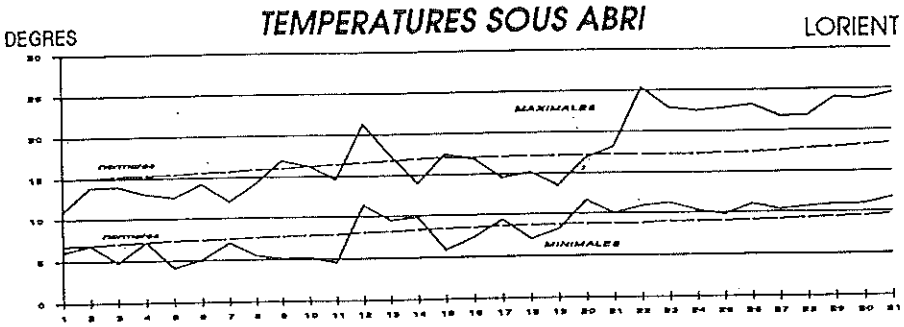

CONTRASTE

marqué entre les 2 premières et la 3e décade :

TEMPERATURES

Les maximales notamment, accusent *(par rapport aux normales)* :
• un déficit de 4 à 6° du 1er au 19
• un excédent de 3 à 5° du 20 au 31

ILYA CENT ANS....

MAI 1891

Mois froid, très pluvieux ; pression inférieure à la normale.
Le ciel reste couvert, les belles journées sont rares et l'on constate un retard sensible dans les phénomènes de la végétation.
Du 1er au 3, vents de S.-W. Le baromètre baisse et atteint 746 mm, le 2 à 6 heures du matin.
Du 4 au 17, vent N. et N.-W. Le baromètre remonte un peu pour baisser de nouveau du 18 au 30. Une forte bourrasque l'amène à 743 mm le 21.
Le refroidissement traditionnel du commencement de mai s'est étendu à tout le mois et même la température est plus élevée dans la première quinzaine que dans la seconde. Les nuits sont froides et amènent des gelées matinales en rase campagne.
Moyenne des températures 11°3 inférieure à la normale
Maxima, 23°6 le 13; minima, 2°1 le 17.
Les averses seront fréquentes à partir du 15. 18 jours de pluie donnent 80 litres au lieu de 56, valeur normale. Un orage et quelques chutes de grêle.

Voici ce que l'on peut lire dans le bulletin annuel de la Commission météorologique d'Ille-et-Vilaine, instituée le 28 avril 1879 par arrêté préfectoral.

COTES D'ARMOR , PRECIPITATIONS MAI 1991

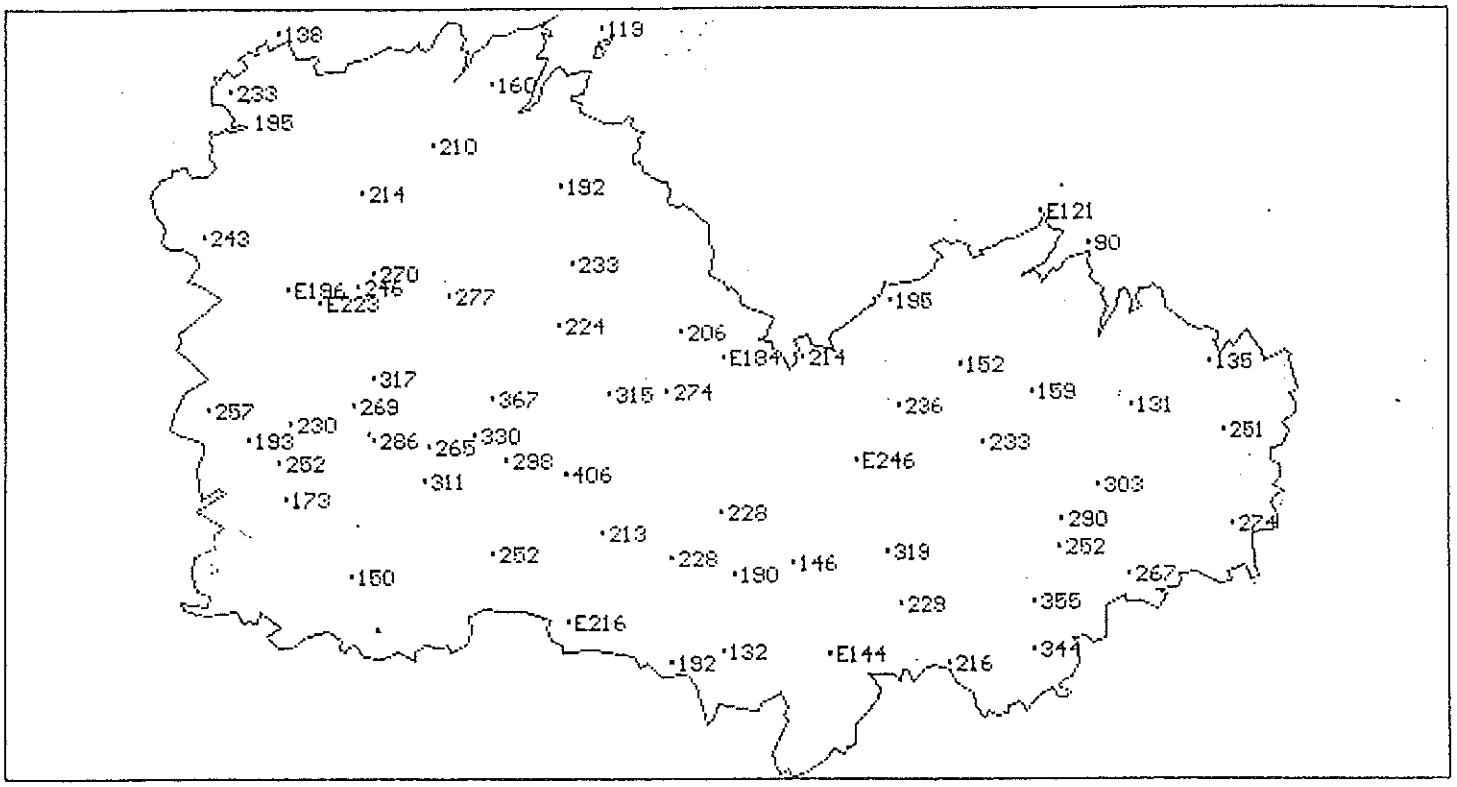

COTES D'ARMOR , TEMPERATURES MOYENNES MAI 1991

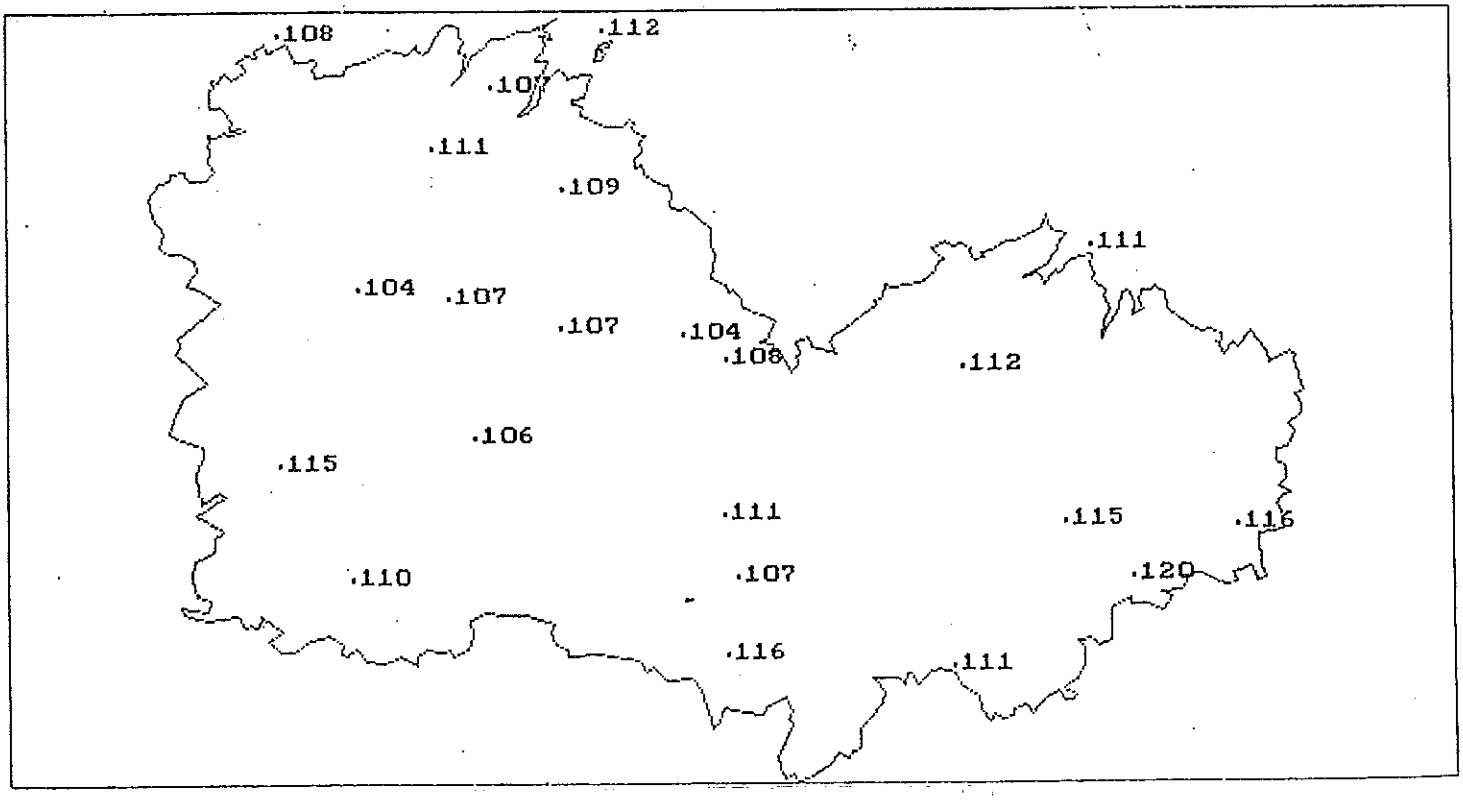

LE 15 MAI 1749

Voltaire écrivait au roi de Prusse Frédéric II

«... le mois de mai, qui mérite si peu le nom de printemps, et pendant lequel nous avons froid comme dans l'hiver. Il me paraît que ce mois de mai est l'emblème des réputations mal acquises.»

l'eau potable

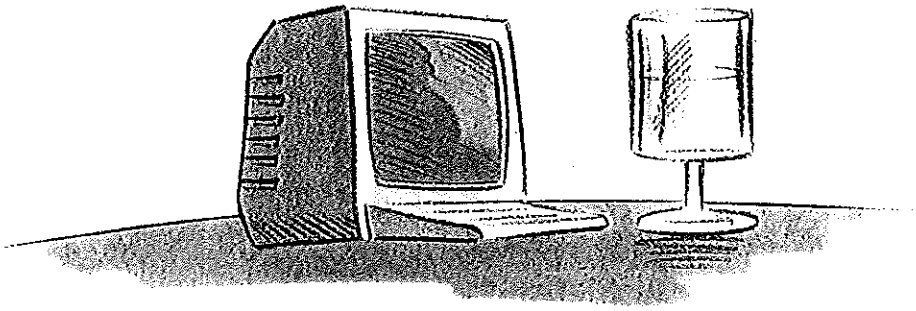

MINITEL

3615 OU 3616

CODE IDEAL

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

SHEMA DE L'APPLICATION

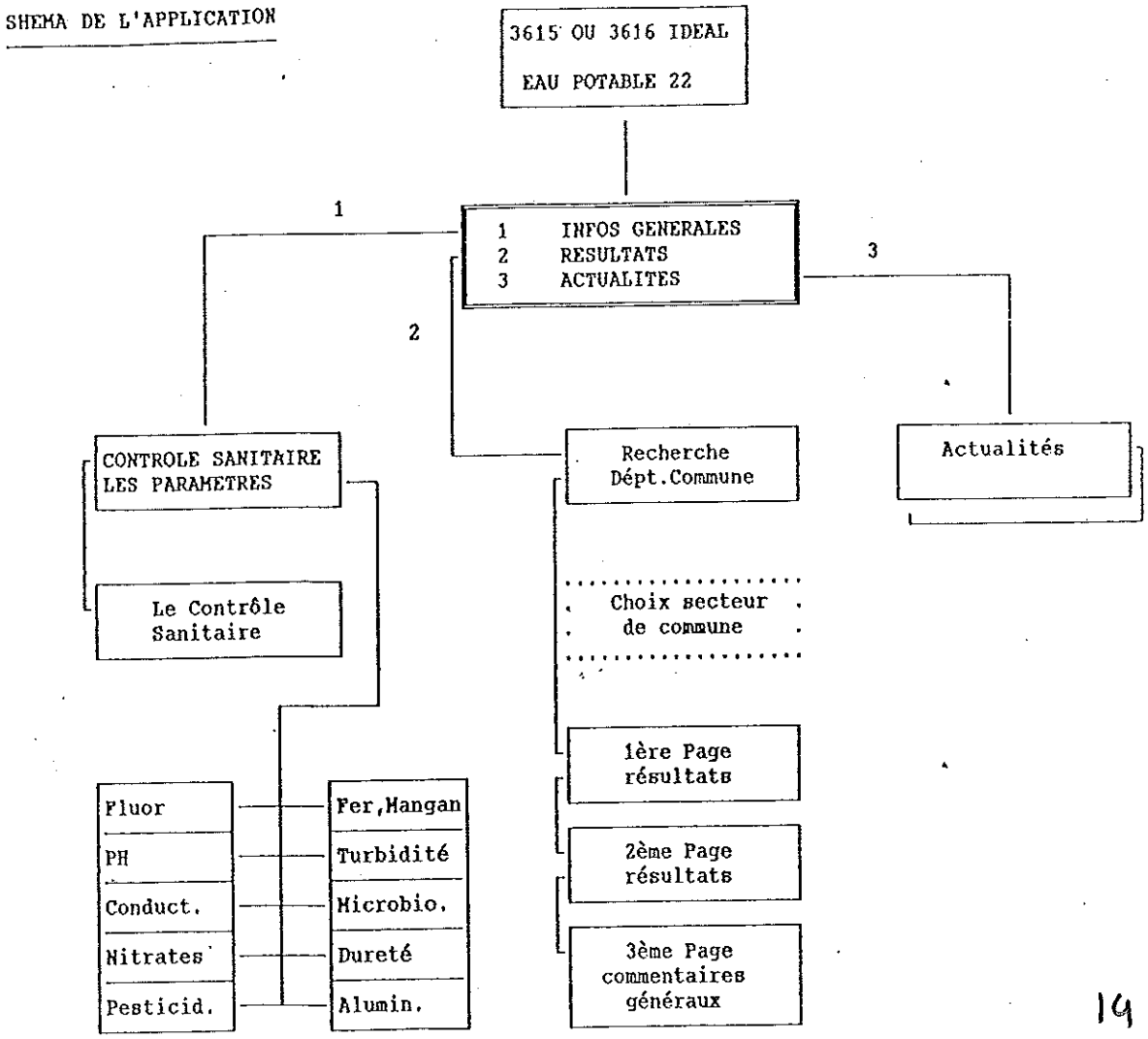

VIE DE L'ECOLE

Vive les vacances
Les cahiers au feu
Le maitre au milieu

Voilà que l'été arrive, et l'éternelle chansonnette de fin d'année se porte toujours aussi bien, signe que les vacances sont encore les bienvenues même si l'on s'y plait à l'école à l"heure de l'ouverture et des activités de découvertes et d'éveil des sens. Et cette année scolaire aura eu largement son lot enrichissant avec l'étude de l'architecture traditionnelle en terre sous la conduite d'Yves CASTEL et du C.A.U.E. étude comparée avec l'Argoat, le centre Bretagne du shiste et du granit, sous forme de classe du patrimoine (historique, architectural, culturel et folklorique)

La loge d'ardoisier en palis à LANISCAT

Enrichissement aussi cette année par l'apport de techniques de sculture par deux artistes rennaisses invitées par le Conseil Général des Côtes d'Armor pour intervenir dans quelques écoles du département.

Plus de 4000 objets d'art et antiquités

PLUS DE QUATRE MILLE OBJETS D'ART ET ANTIQUITÉS DISSÉMINÉS DANS PLUSIEURS CENTAINES DE LIEUX DE CONSERVATION SONT PROTÉGÉS EN CÔTES-D'ARMOR ! CETTE IMPRESSIONNANTE COLLECTION FAIT DE NOTRE DÉPARTEMENT L'UN DES PLUS RICHES DE FRANCE POUR SON PATRIMOINE MOBILIER. LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTICIPE À SA RESTAURATION...

Le Département accompagne les actions de l'Etat pour restaurer le patrimoine mobilier classé, à hauteur de 25 % du montant des travaux. Quand il s'agit d'objets d'art inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, la participation du Département atteint 40 %. La restauration des antiquités et œuvres d'art permet de conserver et d'enrichir un patrimoine mobilier défà fort bien représenté et de le proposer à la découverte de l'ensemble de la population, et pas seulement aux passionnés d'art et d'histoire. En effet, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'intéressent à leur passé, à leurs racines.

"La dernière épingle"
Plâtre de 1930 par Armel-Beaufils
(Tréguier)

Trésors secrets des Côtes-d'Armor "Mille ans d'art et d'histoire"

"Trésors secrets des Côtes-d'Armor, ou mille ans d'Art et d'Histoire," c'est le nom de l'exposition qui se tiendra du 1er juillet au 31 octobre 1991 au château de la Roche Jagu, à Ploëzal. Organisée par le Conseil Général avec la collaboration du Ministère de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux, et la participation du Conseil Régional de Bretagne, cette exposition résulte de plusieurs années de travail, durant lesquelles des milliers d'objets d'art ont été recensés dans le département... Certains ont été restaurés, étudiés : cette manifestation est l'occasion d'une campagne de restauration sans précédent concernant une trentaine d'œuvres. Et de ces milliers de pièces, 120 seront présentées, florilège de la Bretagne ainsi révélée.

En organisant cette manifestation exceptionnelle, le Conseil Général souhaite mettre l'accent sur la nécessité de préserver de l'oubli et de la dégradation des œuvres méconnues qui peuplent chapelles, manoirs ou mairies, et provoquer une vaste prise de conscience sur la nécessité de sauvegarder le patrimoine collectif. Qui sait combien les édifices regorgent d'objets d'art (retables, statues, toiles, pièces d'orfèvrerie, vêtements liturgiques...), dont 1750 sont classés parmi les Monuments Historiques, et 2580 inscrits à l'Inventaire !...

Les œuvres, qui proviennent de collections publiques autres que les musées sont ordinairement dispersées dans tout le Département, sur 74 communes ! Elles seront donc exceptionnellement réunies dans un lieu unique : le somptueux château de la Roche Jagu.

Le Conseil Général entend animer les hauts lieux de son patrimoine architectural. Ce château est ainsi l'exemple même de l'image d'une "Bretagne des châteaux", riche en histoire et en vocation culturelle...

Cette exposition a pour objectif de procurer au visiteur une émotion esthétique et lui donner envie d'approfondir cette première approche, en allant voir d'autres objets conservés dans leurs édifices d'origine. Elle comporte sept séquences : certains aspects de la sculpture dans les Côtes-d'Armor; l'évocation d'une chapelle idéale, la vie, la mort, la foi ; les ornements textiles; l'orfèvrerie religieuse; pour une histoire de la peinture en Côtes-d'Armor; le patrimoine du XXe s. ; la documentation d'archives au service de la connaissance de l'histoire des œuvres d'art.

Ces différents volets sont illustrés par des objets sculptés, peints, orfèvrés ou brodés, appartenant tous au patrimoine mobilier des Côtes-d'Armor.

Ouverture tous les jours : En juillet et août de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
En septembre et octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

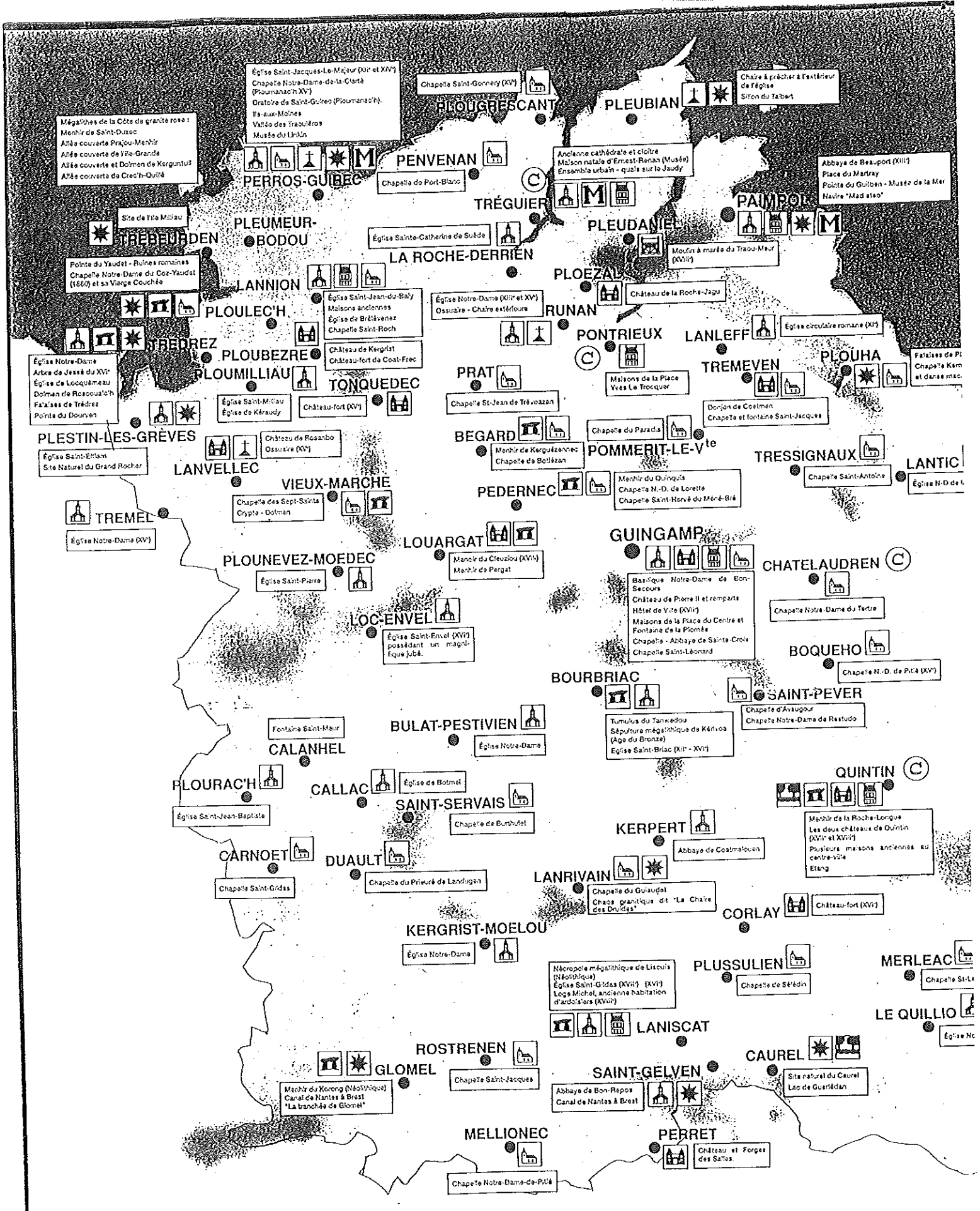

Conseil Général, juin 1991

Conseil Général
des Côtes d'Armor

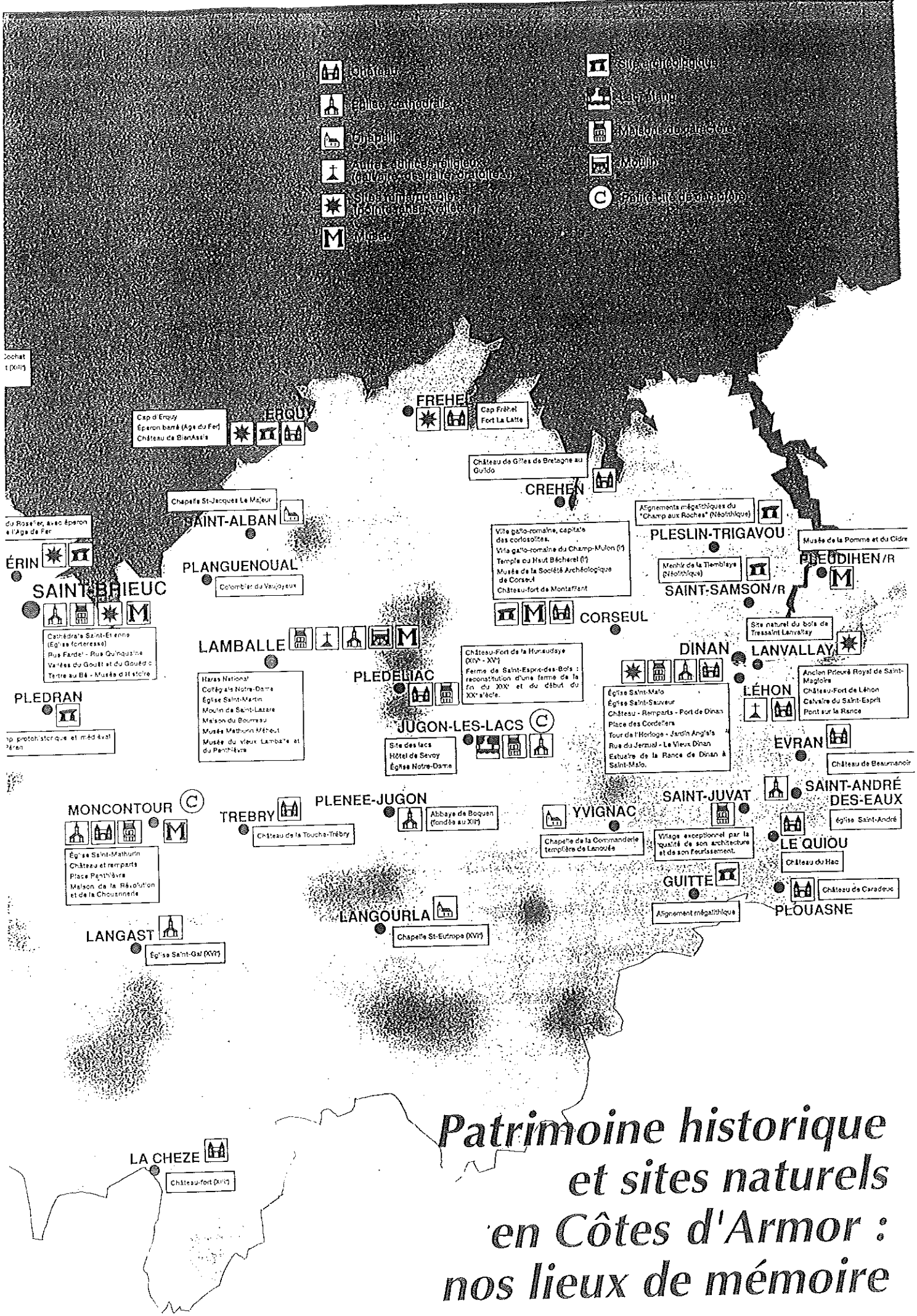

Patrimoine historique et sites naturels en Côtes d'Armor : nos lieux de mémoire

CLASSE PATRIMOINE

Le Calvaire de LANRIVAIN

L'Abbaye de Bon Repos à SAINT GELVEN

Saint-Maden

École publique

Des artistes initient les enfants

L'école s'ouvre sur la sculpture. Deux artistes sont intervenues durant six séances de trois heures. Mme Debroise a travaillé autour du thème de l'arbre à partir d'assemblage en fil de fer. Mme Brault a fait travailler les enfants en modelage. L'école a été l'un des six sites retenus au niveau départemental pour cette expérience.

Article et photo "Ouest-France"

Enrichissement aussi avec les interventions de Madame Jany FRELEAU, conseillère départementale de musique qui est venue inciter les enfants à une écoute plus appofondie des sons et des musiques.

Enrichissement encore avec la technologie, omni-présente dans le monde moderne, et à laquelle il n'est jamais trop tôt pour s'initier.

Et à propos d'initiation, n'oublions pas de dire que notre secteur a été retenu pour une expérimentation d'initiation à la pratique de la langue anglaise au C.M.

Beaucoup de petites actions qui viennent enrichir ou éclairer différemment la pratique quotidienne de la classe pour le meilleur profit, je l'espère, des enfants.

Rendez-vous avec les enfants le mardi 9 septembre pour la suite de cette passionnante aventure qui est l'acquisition du savoir.

Jacques BLANC

Saint-Maden

École publique

Des artistes initient les enfants

L'école s'ouvre sur la sculpture. Deux artistes sont intervenues durant six séances de trois heures. Mme Debroise a travaillé autour du thème de l'arbre à partir d'assemblage en fil de fer. Mme Brault a fait travailler les enfants en modelage. L'école a été l'un des six sites retenus au niveau départemental pour cette expérience.

Article et photo "Ouest-France"

Enrichissement aussi avec les interventions de Madame Jany FRELEAU, conseillère départementale de musique qui est venue inciter les enfants à une écoute plus appofondie des sons et des musiques.

Enrichissement encore avec la technologie, omni-présente dans le monde moderne, et à laquelle il n'est jamais trop tôt pour s'initier.

Et à propos d'initiation, n'oublions pas de dire que notre secteur a été retenu pour une expérimentation d'initiation à la pratique de la langue anglaise au C.M.

Beaucoup de petites actions qui viennent enrichir ou éclairer différemment la pratique quotidienne de la classe pour le meilleur profit, je l'espère, des enfants.

Rendez-vous avec les enfants le mardi 9 septembre pour la suite de cette passionnante aventure qui est l'acquisition du savoir.

Jacques BLANC

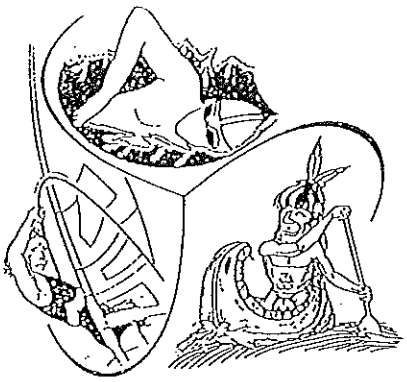

centre nautique
de Bétineuc
22630 St ANDRE des EAUX
Tel. 96.27.56.35

Affilié F.F.CK
Agréé Jeunesse et sports

TARIF 1991

****

SCOLAIRES + CENTRES AERES

150 F / Enfant / Semaine de 4 jours

200 F / Enfant / Semaine de 5 jours

Une remise de 20 % sera appliquée aux Communes qui verseront pour 1991 une subvention à l'Association.
En 1990, des subventions ont été versées par les Communes d' EVRAN, SAINT ANDRE DES EAUX, SAINT JUDOCE, SAINT JUVAT, LES CHAMPS GERAUX et CALORGUEN.)

INDIVIDUELS

1er Enfant	:	300 F / Année
2ème Enfant	:	250 F / Année
3ème Enfant	:	200 F / Année
Adulte	:	400 F / Année

Les Individuels pourront s'intégrer aux groupes formés par les Scolaires ou Centres Aérés pour parfaire leur formation.

RANDONNEES à LA SEMAINE

Licenciés	:	450 F / Adulte
		350 F / Enfant
Non licenciés	:	600 F / Adulte
		500 F / Adulte

Ces tarifs sont applicables pour la saison 1991.

Responsable : Mr HESRY thierry
(moniteur de canoë-kayak)
Mr LEROY arnaud
(moniteur de voile)

Animateur : Mr CRESSAN brice
Mr BRETEAU damien

ARBRES ET ARBUSTES DU PAYS

DES ARBRES ADAPTÉS AUX CLIMATS ET AUX SOLS DES CÔTES D'ARMOR

1 - CHÊNE PÉDONCULÉ
Quercus pedunculata

2 - CHÂTAIGNIER
Castanea sativa

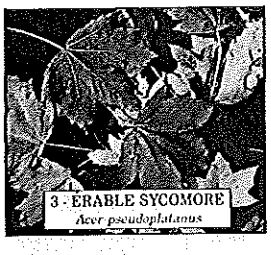
3 - ÉRABLE SYCOMORE
Acer pseudoplatanus

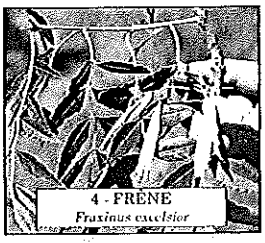
4 - FRÊNE
Fraxinus excelsior

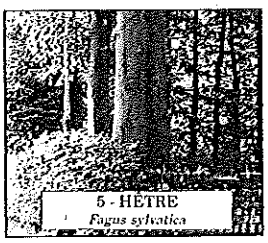
5 - HÊTRE
Fagus sylvatica

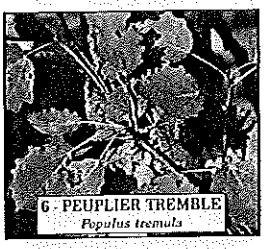
6 - PEUPLIER TREMBLE
Populus tremula

7 - AULNE à f.en CŒUR
Alnus cordata

8 - ROBINIER
Robinia pseudoacacia

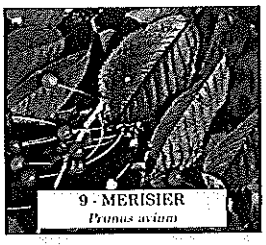
9 - MERISIER
Prunus avium

10 - TILLEUL
Tilia cordata

DES ARBUSTES CHAMPÊTRES DES HAIES ET LISIÈRES DE BOIS

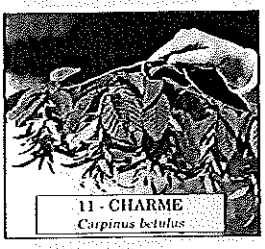
11 - CHARME
Carpinus betulus

12 - ÉRABLE CHAMPÊTRE
Acer campestre

13 - NOISETIER fruits
Corylus maxima

14 - CERISIER TARDIF
Prunus serotina

15 - NÉFLIER
Mespilus germanica

16 - CORNOUILLER SANGUIN
Cornus sanguinea

17 - PRUNIER MYROBOLAN
Prunus myrobolana

18 - PRUNELLIER
Prunus spinosa

19 - VIORNE OBIER
Viburnum opulus

20 - SAULE MARSAULT
Salix caprea

21 - FUSAIN D'EUROPE
Evonymus europaeus

22 - SUREAU NOIR
Sambucus nigra

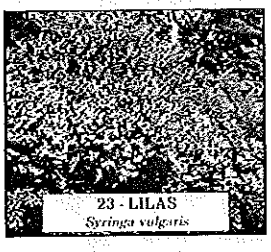
23 - LILAS
Syringa vulgaris

24 - TROÈNE DES CHAMPS
Ligustrum vulgare

25 - LAURIER NOBLE
Laurus nobilis

26 - HOUX VERT
Ilex aquifolium

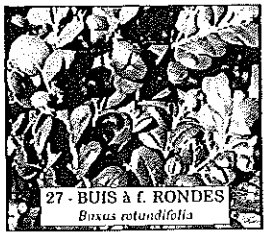
27 - BUIS à f. RONDES
Buxus rotundifolia

28 - ELEAGNUS
Eleagnus angustifolia

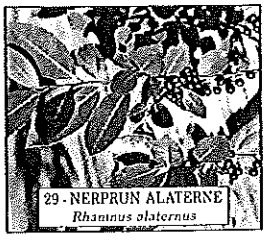
29 - NERPRUN ALATERNE
Rhamnus alaternus

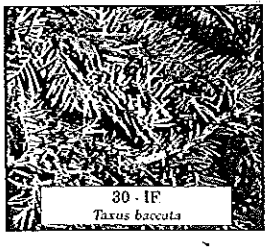
30 - IF
Taxus baccata

FETE COMMUNALE
3 et 4 AOUT

Au programme

Le samedi 3 Août à 9 heures : pêcherie populaire
à 15 heures: régate de planches à voile sur le plan d'eau

Le dimanche 4 Août

- à 8 heures 11 ème Marathon
- à partir de 12 heures repas sous chapiteau
- Toute la journée
  - concours de tir à la carabine
  - concours de quilles
  - concours de palets

  buvettes, stand de galettes saucisses ect...
  Fête foraine
- à 15 heures courses cyclistes
- à 18 heures courses à pied pour tous
- à 21 heures grand bal du comité des fêtes sous chapiteau qui cloturera ces deux jours de festivité.

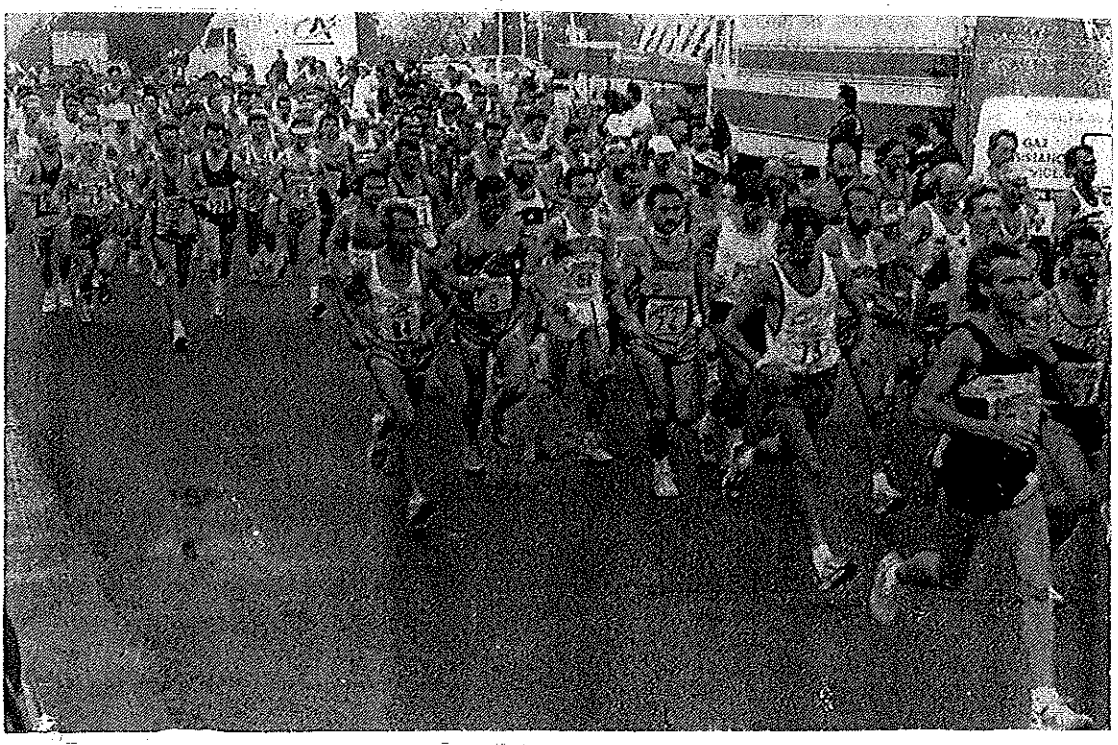

Le 4 Août à 8 heures, les coureurs s'élanceront une nouvelle fois pour accomplir les 42 Kms 195.